



Viol de mes enfants par leur père et procédure

Par Visiteur

Mes enfants ont été violés par leur père j'habite à la Martinique je voudrais savoir si je suis obligé de prendre un avocat ici, je voudrais repartir chez moi en métropole avec mes enfants il n'a pas le droit de s'approcher de nous mais ici s'est petit et on se voit souvent car nous sommes dans la même ville. Et moi ma métropole me manque horriblement j'espère que vous pourriez m'aider je ne sais pas quoi faire merci beaucoup.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Mes enfants ont été violés par leur père j'habite à la Martinique je voudrais savoir si je suis obligé de prendre un avocat ici

Est-ce que le père a été condamné?

Où en est la procédure?

Je voudrais repartir chez moi en métropole avec mes enfants il n'a pas le droit de s'approcher de nous mais ici s'est petit et on se voit souvent car nous sommes dans la même ville.

Si le père a été condamné avez-vous saisi le JAF pour statuer sur l'autorité parentale?

Cordialement